



haie separative et nyer de 10 metres situé à 2 metres de mon habi

Par **bernad**, le **16/12/2009** à **10:14**

Bonjour Monsieur

qu'entend on par axe de haie cette haie a été planté depuis plus de 60ans et elle a été planté sur le ligne séparative de deux propriétés Aujourd'hui le voisin veut cloturer par un grillage à quelle distance doit il planter ses piquets et son grillage?En aucun cas je ne suis pas d'accord qu'il l'arrache....du faite des vents dominants d'autre part depuis 40 ans c'est moi qui l'entretien sans son aide.A quelle distance ce noyer doit être situé par rapport à mon habitation?problème de fissures le système racinaire doit être sous l'habitation Que dois je faire avec des voisins peu respectueux.Avec mes remerciements